



CAMION & REMORQUE H.K. INC.

Mécanicien Remorque

Résumé du poste

Desservant la grande région de Montréal depuis 1970.

Lorsque vous pensez réparation de camions et de remorques à Montréal et sur la Rive-Sud il y a un seul nom qui devrait vous venir à l'esprit: Camion & Remorque H.K.

Notre entreprise, Camions Remorques HK en pleine croissance est à la recherche de mécaniciens de remorque pour notre succursale de la Rive-Sud à Longueuil.

Venez faire partie d'une équipe jeune et dynamique qui encourage le plaisir au travail. Venez joindre l'utile à l'agréable avec une équipe fiable et qui a fait ses preuves.

Responsabilités et devoirs

- Déterminer et effectuer les réparations nécessaires.
- S'assurer de respecter les règles de Santé et Sécurité.
- Remplacer les composantes de frein sur le système de frein à tambour et à disque.
- Remplacer les composantes de la suspension-suspension pneumatique et mécanique.
- Dépannage et réparation du système ABS.
- Réparation des composantes de la transmission : embrayage, arbre d'entraînement, joints de cadran.
- Réparation de composantes de carrosserie sur les remorques : incluant toiture, panneaux latéraux, sols et travaux de soudure.
- Réparation de la carrosserie.
- Dépanner et réparer le système pneumatique des camions et des remorques.
- Réparation de la direction du camion : pivots d'attelage, embouts de barre d'accouplement.
- Travailler sur les composantes du moteur : compresseur d'air, démarreur, système EGR, système de post-traitement (DPF).
- S'occuper des problèmes de climatisation et de chauffage.



CAMION & REMORQUE H.K. INC.

Qualifications et compétences

- Être en bonne forme physique.
- Être autonome, débrouillard et avoir de l'initiative.
- Avoir son propre coffre d'outils.

Atouts

- Bilingue

Avantages

- REER + avec contribution de l'employeur après 3 mois de service.
- Assurances collectives payées à 50% par l'employeur après 3 mois de service.
- Stationnement gratuit.
- Linge de travail fourni après 3 mois de service.
- 2 semaines de vacances après un an de service.
- 3 journées maladie par année.
- Prime de référence de 250\$.
- 250\$ d'outils par année et 85\$ pour les bottes de travail.